

Indice des prix à la consommation et indice du coût de la vie

Depuis quelques années², un décalage est apparu entre l'indice des prix à la consommation (IPC) calculé par l'INSEE et le sentiment de la population française quant à l'évolution des prix et du niveau de vie. L'INSEE estime que l'indice des prix a augmenté légèrement plus vite que les revenus, les français, eux, ont l'impression que leur pouvoir d'achat a diminué et l'expriment " *Je trouve que les prix augmentent plus vite que ce que dit l'indice* " [6].

On peut expliquer ce désaccord en trois points.

1- Comme l'écrit l'INSEE [6], " *l'IPC n'est ni un indice du coût de la vie, ni un indice de dépense. Il mesure l'évolution des prix à qualité constante* ". Pourtant, en l'absence d'un indice du coût de la vie, tout le monde utilise l'IPC. Si l'IPC est un élément essentiel de la comptabilité nationale (pour mesurer la consommation à prix constant), il manque un indice du coût de la vie (ICV).

Pourquoi l'IPC n'est-il pas un indice du coût de la vie ? L'indice des prix à la consommation est un indice moyen, calculé sur l'ensemble des consommations³. On peut montrer (Cf. annexe 1) que l'indice des prix à la consommation relatif à l'ensemble de la population est égal à la moyenne des indices des prix des ménages⁴ pondérés par leur consommation : dans l'IPC, la pondération des ménages augmente avec leur consommation. Une telle pondération ne convient pas bien pour le calcul d'un indice du coût de la vie. En effet, un tel indice, qui correspond à celui d'un ménage dont le revenu est proche du revenu moyen, est tiré vers celui des ménages à revenus élevés (Cf. annexe 2).

L'indice du coût de la vie (ICV) que nous proposons d'utiliser en complément de l'IPC est une moyenne non pondérée des indices de prix des ménages (chaque ménage compte pour 1). Si on regroupe les ménages ayant un indice de prix proche (déciles de revenus ou catégories sociales), l'ICV est la moyenne des indices de prix de ces groupes de ménages pondérée par leurs effectifs.

Dans l'économie réelle, la moyenne varie relativement peu lorsqu'on modifie les pondérations, et on peut penser que l'ICV, plus proche du " *panier de la ménagère* " que l'IPC, ne sera pas très éloigné de celui-ci.

Les deux indices IPC et ICV sont respectivement appelés indice ploutocratique⁵ et indice démocratique dans la littérature anglo-saxonne [1] [2].

2- Dans le calcul de l'IPC, le prix de certains produits est corrigé de " *l'effet qualité* ". Nécessaire pour une mesure rigoureuse de la valeur de la production ou de la consommation, cette correction n'a pas de sens clair pour les ménages (Cf. annexe 3). Cette correction ne devrait pas intervenir dans le calcul de l'indice du coût de la vie ou tout au moins son importance devrait être réduite.

La suppression de la correction de " *l'effet qualité* " modifie l'évolution de l'ICV de 14 % : " *L'ensemble des ajustements de qualité a réduit l'évolution de l'indice de 0,3 % sur l'année 2003 : en l'absence d'ajustements, l'indice des prix à la consommation aurait ainsi augmenté de 2,5 % au lieu de 2,2 % entre décembre 2002 et décembre 2003* " [4]. Si on rapporte cette modification, non à

¹ ARgSES

² Merci à Benoît Riandey et à Dominique Guédès pour leurs commentaires qui ont considérablement enrichi ce texte, à Guy Bouju pour sa relecture attentive et à Aurel Carbutar pour son aide informatique.

³ ou sur la consommation d'un ménage dont la consommation est égale à la consommation moyenne de l'ensemble des ménages

⁴ Le raisonnement peut être conduit par personne

⁵ Du grec ancien ploutos = richesse

l'indice des prix, mais à une évolution du niveau de vie de l'ordre de 1 % (évolution observée chaque année entre 1997 et 2004 [8]) l'augmentation du niveau de vie diminue de 30 %. Quoi qu'il en soit, la suppression ou la réduction de la correction de " *l'effet qualité* " rapprocherait l'évolution de l'ICV de la réalité vécue par les ménages.

3- Enfin et surtout, au cours de ces dernières années, l'IPC a augmenté plus vite pour les bas revenus, moins vite pour les hauts revenus (Cf. annexe 4), et accentuant encore cet effet, les bas revenus ont moins augmenté que les hauts revenus : avec ces divergences, se limiter à un indice d'ensemble revient, sans qu'on le veuille, à masquer le fait qu'avec l'augmentation des inégalités, certains groupes ont vu leur niveau de vie baisser. Un indice de niveau de vie par catégories sociales, indicateur de revenu rapporté à l'indice du coût de la vie, devrait permettre de mesurer ces effets.

4- Accessoirement, l'IPC est une moyenne des indices des prix de l'ensemble des ménages ; l'IPC d'une proportion non négligeable des ménages se trouve alors supérieur à l'accroissement de leur revenu, c'est-à-dire que leur niveau de vie a baissé. Comment s'étonner que les personnes dont le niveau de vie a diminué s'expriment plus souvent et plus fortement sur ce sujet que celles dont le niveau de vie a augmenté ?

Annexe 1- IPC et pondération des ménages selon leur consommation

Notons j les différentes catégories de produits et $i(j)$ les indices élémentaires de prix des produits j entre une année T_0 et T_1 .

Notons k les différents ménages et $C(k,j)$ la consommations du produit j par le ménage k pendant l'année de base.

Notons $CPROD(j)$ la consommation du produit j par l'ensemble de la population pendant l'année de base, on peut écrire :

$$(1) \quad CPROD(j) = \sum_k C(k,j)$$

Notons $CMEN(k)$ la consommation totale du ménage k pendant l'année de base, on peut écrire :

$$CMEN(k) = \sum_j C(k,j)$$

Notons $CTOT$ la consommation totale pendant l'année de base, on peut écrire :

$$(2) \quad CTOT = \sum_k \sum_j C(k,j) = \sum_k CMEN(k) = \sum_j CPROD(j)$$

L'indice des prix à la consommation du ménage k est défini par :

$$IPC(k) = \sum_j C(k,j) * i(j) / \sum_j C(k,j) ; \quad \text{ce qui permet d'écrire :}$$

$$(3) \quad \sum_j C(k,j) * i(j) = \sum_j C(k,j) * IPC(k)$$

L'indice des prix à la consommation est défini par : $IPC = \sum_j CPROD(j) * i(j) / \sum_j CPROD(j)$

En remplaçant $CPROD(j)$ par sa valeur dans (1) on tire : $IPC = \sum_j \sum_k C(k,j) * i(j) / \sum_j \sum_k C(k,j)$

En intervertissant les indices des \sum , on a : $IPC = \sum_k \sum_j C(k,j) * i(j) / \sum_k \sum_j C(k,j)$

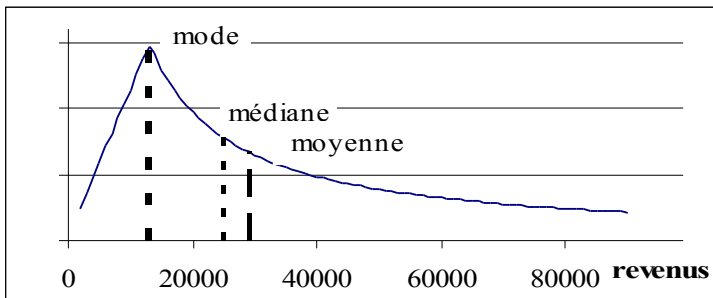
En remplaçant $\sum_j C(k,j) * i(j)$ par sa valeur dans (3) et $\sum_k \sum_j C(k,j)$ par sa valeur dans (2), on tire :

$$IPC = \sum_k \sum_j C(k,j) * IPC(k) / \sum_k \sum_j C(k,j)$$

L'indice des prix à la consommation relatif à l'ensemble de la population peut être vu comme la moyenne des indices des prix à la consommation relatifs aux différents ménages, pondérés par leur consommation.

Annexe 2- La distribution dissymétrique des revenus et les évolutions divergentes

La distribution des revenus n'est pas symétrique ; elle ressemble approximativement à une loi log-normale, dans laquelle le mode (la région où se concentre le plus grand nombre de personnes) se situe du côté des faibles revenus (voir graphique).



Le revenu moyen, en revanche, est tiré vers les revenus élevés par une petite proportion de très forts revenus, très éloignés du mode.

Depuis quelques années, l'échelle des revenus s'est élargie, les revenus les plus élevés ont augmenté plus vite que les plus bas revenus.

Ainsi, entre 1998 et 2005, le revenu moyen par foyer fiscal [3] a augmenté en euros constants de 5,90 % pendant que le revenu médian⁶ n'augmentait que de 4,29 % : pour les classes de bas revenus, les plus nombreuses, les revenus ont moins augmenté que le revenu moyen.

Pour ces deux raisons, se situer au revenu moyen ne convient pas pour calculer un indice du coût de la vie

Annexe 3- Evolutions divergentes des prix des catégories de produits

L'IPC, indice des prix à la consommation, est un indice moyen, calculé sur l'ensemble des consommations ; l'indice des prix à la consommation est en quelque sorte une moyenne des indices des prix des différents produits vendus et achetés ; les évolutions de ces prix ne sont pas parallèles (sans cela, un indice ne serait pas nécessaire).

Les prix moyens des différents postes ont évolué de manière divergente, certains augmentent plus vite, d'autres moins vite, voire diminuent. Ainsi par exemple [7] depuis le début de ce siècle, entre 2000 et 2006, pour ne parler que des grands chapitres de l'IPC, " Logement, eau, gaz, électricité et combustibles " a augmenté de 19 %, " Hôtellerie, cafés, restaurants ", de 18 %, " Éducation " de 16 %, " Transport " de 15 %, " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées " de 13 %, pendant que " Habillement et chaussures " augmentait de 2 % et que " Communications " baissait de 11 %, " Loisirs et culture " de 2 %. L'écart entre les extrêmes atteint 21 %.

Des produits (ou des services) nouveaux sont mis sur le marché, dont certains en quantités massives. Les produits nouveaux, dans le prix desquels entrent des droits de brevets (prix de la nouveauté), sont achetés, au début de leur apparition sur le marché, par peu de gens, clientèle plutôt riche, et comptent relativement beaucoup dans l'indice des prix à la consommation du fait de leur prix élevé (dans l'année de base). Leurs prix baissent naturellement assez vite avec la désuétude des brevets ; les firmes, pour maintenir des prix élevés, leur ajoutent des améliorations, réelles ou supposées. L'INSEE explique les nouveaux prix par un " effet qualité " et estime des prix théoriques d'objets de qualité constante ; ce sont ces prix théoriques, inférieurs aux prix réels qui sont utilisés dans le calcul de l'évolution de l'IPC. L'INSEE intègre dans son calcul les qualités intrinsèques des produits, sans tenir compte des choix possibles des consommateurs : les nouveaux produits remplacent les anciens, ne laissant souvent pas aux ménages la possibilité de choisir des produits

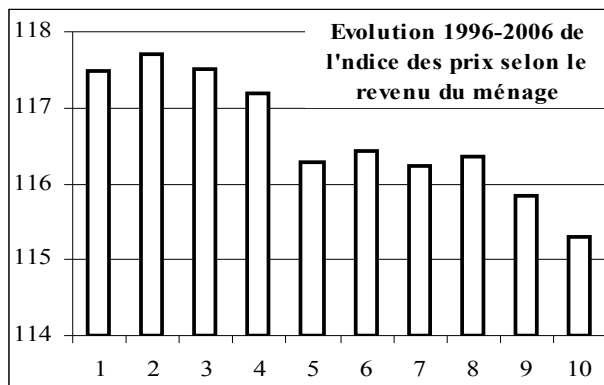
⁶

Le revenu de la moitié des ménages est inférieur au revenu médian, celui de l'autre moitié lui est supérieur

moins chers qui les satisfont et auxquels ils sont habitués. Un indice du coût de la vie ne devrait tenir compte que partiellement de cet " *effet qualité* ", voire le supprimer complètement.

Annexe 4- Evolutions divergentes des IPC pour les catégories de ménages

La structure de la consommation n'est pas la même pour les ménages appartenant aux différentes classes de revenus⁷. Ainsi par exemple, " *alimentation hors tabac et alcool* " représente, en 2006, 17,8 % du budget des 10 % des ménages aux revenus les plus bas et décroît progressivement jusqu'à 12,1 % seulement pour les 10 % aux revenus les plus hauts ; de même, la part des dépenses de " *logement* " décroît progressivement quand le revenu augmente, passant de 20,7 % à 10,0 %. En sens inverse, la part des " *transports* " passe de près de 10,8 % à 16,1 %, celle des " *loisirs et culture* " de 6,8 % à 11,1 %, celle de " *cafés, hôtels, restaurants* " de 4,0 % à 9,2 %.



Comme les prix moyens de ces postes ont évolué de manière divergente, certains augmentant plus vite, d'autres moins vite, voire diminuant (" *communications* ", ou " *culture, loisirs* "), à chaque groupe de population, on peut affecter un indice spécifique des prix : en 10 ans, l'indice des prix a augmenté de 15,3 % pour les 10 % des ménages ayant les revenus les plus hauts, et de 17,5 % pour les 10 % des ménages ayant les revenus les plus bas, soit plus de deux points d'écart [5].

Lorsqu'on corrige le revenu en tenant compte de la taille et de la structure du ménage (" *unités de consommation* "), l'indice des prix a augmenté de 17,6 % pour le premier décile et de 15,4 % pour le dernier décile [6], soit, comme pour le revenu, plus de 2 points d'écart.

En fonction de la catégorie sociale, l'indice des prix a augmenté de 17,2 % pour les ouvriers et de 15,5 % pour les cadres [6], avec 1,7 points d'écart ; cet écart serait certainement plus important si on ventilait mieux les ouvriers, en distinguant les " *ouvriers spécialisés et manœuvres* " des " *ouvriers qualifiés* ", ou les employés, en distinguant les " *employés de commerce* " des " *employés de bureau* ".

Pour la plupart des catégories sociales, l'IPC ne peut qu'apparaître biaisé au regard de l'expérience quotidienne.

Le statut du logement et l'accession à la propriété posent deux problèmes :

- l'indice des prix des " *propriétaires de leur logement* " et celui des " *locataires* " ont augmenté respectivement de 15,2 % et de 16,1 %, soit un écart de 0,9 points,
- l'INSEE considère l'achat du logement uniquement comme un investissement, or une partie au moins de cette acquisition a pour but le logement (qui est une consommation) ; en période de hausse importante du prix des logements, l'affectation d'une partie de l'achat du logement principal à la dépense de logement augmenterait la hausse de l'IPC.

L'âge et le cas particulier des personnes âgées

Les habitudes de consommation ne sont pas exclusivement liées aux revenus, d'autres facteurs, culturels ou démographiques, peuvent aussi jouer.

Ainsi, les personnes jeunes, achètent nombre de produits nouveaux (informatique, téléphonie,...), et selon le calcul de l'INSEE l'évolution de leur indice de prix spécifique est inférieur à l'IPC (Cf.

⁷ Cf. : " *Indice des prix selon le revenu du ménage 1996-2006* " INSEE http://www.insee.fr/fr/indicateur/indic_cons/indic_catteg.htm

annexe 3) ; en revanche, les personnes âgées retraitées, ayant moins de goût au changement que les plus jeunes, sont plus attachées aux produits anciens et achètent peu de produits récents, pour elles l'indice des prix augmente plus vite que l'IPC. Ainsi, en fonction de l'âge, les prix moyens ont augmenté de 16,2 % pour les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans, et de 17,1 % lorsqu'elle a 75 ans ou plus [6]. Mais les retraites sont indexées sur l'IPC : il est donc certain que le niveau de vie des retraités s'est dégradé au cours de la dernière période.

Bibliographie

- [1] Finkel Y., Roshal V. " *Various CPI Aggregation Schemes: Empirical Study of Israeli Data* ", paper presented at the last meeting (2007) of the Ottawa group, Available at: http://www.ottawagroup2007.ca/r004/pdf/ogo04_034_e.pdf
- [2] Fisher, F.M. (2002) "*Price index aggregation: plutocratic weights, democratic weights, and value judgments*", paper presented at the 2002 NBER Summer Institute session on Price and Output Measurement. Available at: www.nber.org/CRIW/papers/fisher.pdf
- [3] Landais L., " *Les hauts revenus en France(1998-2006) : Une explosion des inégalités ?* " Ecole d'économie de Paris, juin 2007
- [4] GUÉDÈS D., "*Impact des ajustements de qualité dans le calcul de l'indice des prix à la consommation*", Mai 2004, INSEE, document N°F0404, peut être consulté sur www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/docs_doc_travail/f0404-1.pdf
- [5] GUÉDÈS D., "*Indices des prix à la consommation par catégories de ménages 1996-2006*", Novembre 2006, INSEE, document N°F0606, peut être consulté sur www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/docs_doc_travail/F0606.pdf
- [6] " *Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ?* " INSEE http://www.insee.fr/fr/indicateur/indic_cons/info_ipc.htm
- [7] *Indices et séries statistiques* INSEE, peut être consulté sur http://www.indices.insee.fr/bsweb/servlet/bsweb?action=BS_RECHGUIDEE&BS_IDARBO=06010000000000
- [8] *Données détaillées : Thème Revenus-salaires : niveau de vie, revenu disponible et pauvreté en France*, peut être consulté sur http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/revenus_pauvrete.htm#tele

* * * * *